



Exposition Penne d'Agenais Salle de la Mairie de Penne (47500)

Du Dimanche 1^{er} septembre au 12 septembre 2019

Inscription	Le salon est ouvert aux Artistes Amateurs ou Professionnels Possibilité d'adhésion à l'Association
Date limite d'inscription	31 mai 2019 La fiches d'inscription , accompagnée du paiement, devront parvenir avant cette date.
Nombre d'œuvres Accrochage	Peinture : 2 toiles longueur maxi 80cm x 80 cm. Toiles sans cadre avec cache-clous ou côtés peints (obligatoire), munies de système d'accrochage sous-verres et photographies munis impérativement de systèmes d'accrochage solide. Les sculpteurs et céramistes fourniront leurs socles, stèles ou tablettes et seront limités à 4 ou 5 pièces, sélectionnées après envoi d'une photo et encombrement.
Documents à joindre obligatoirement avec la convention	<ul style="list-style-type: none"> - La fiche d'inscription - Le chèque de règlement ; - Une photo des œuvres présentées à l'exposition ; - Fiche de présentation selon modèle en annexe..
Droit d'accrochage et d'exposition	Montant de participation : 60 € par participant, vernissage et droit d'exposition compris. Payable par chèque établi à l'ordre de La boulonnerie des Artistes
Dépôt et retrait des œuvres	Dépôt obligatoire le Jeudi 17 Mai 10 h 00 - Mairie de Penne d'Agenais Possibilité d'envoi (Téléphoner) Retrait impératif le Jeudi 31 Mai à 17 heures. Toute œuvre non retirée ce jour-là sera déposée aux frais de l'Artiste chez Maître Calmes, huissière à Fumel. Les œuvres seront assurées par l'Artiste exposant. L'association ALBA décline toutes responsabilités en cas de détérioration, vol ou dégradation.
Ventes	Les ventes seront établies au nom de l'Artiste au prix qu'il aura fixé personnellement. Il est de bon ton de reverser 10 % à l'Association.
Vernissage	Le vendredi 18 Mai 2017 à 18 h 30. Présence de l'Artiste requise. Chaque Artiste recevra par mail ou par courrier une invitation à reproduire. L'exposition sera ouverte tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.
Responsabilité	L'Artiste autorise Alba à utiliser son nom et son image sans en réclamer les droits ou une quelconque rémunération. La libre exploitation des œuvres et les diverses publications et documents inhérents à l'exposition ne pourront faire l'objet d'aucun recours. Les Artistes inscrits prennent acte de leurs éventuelles obligations fiscales et sociales.
Contacts	Présidente de l'Association : Anne-Marie Delpierre Capoulèze 47600 Blanquefort sur Briolance Tel : 05 53 75 14 48 - Mail : boulonsdart@gmail.com Site : www.laboulonneriedesArtistes.fr
Convention à retourner impérativement à Alba (adresse ci-dessus) Y apposer la mention manuscrite « Lu et approuvé »	Date : Signature de l'Artiste

Présentation de l'artiste

Une fiche de présentation de l'artiste et de son travail sera apposée près de ses œuvres. Merci de nous adresser le document prévu en annexe et de l'adresser avec le dossier d'inscription. **Merci d'être précis et succinct ; Une seule page est requise. Papier blanc et texte dactylographié pour l'harmonisation de l'affichage.**

Information sur le plan de communication

La Boulonnerie des Artistes développera son plan de communication habituel : présentation de l'exposition à l'antenne de la radio locale, parution d'articles dans les journaux locaux, affiches, banderoles, annonce aux Offices du Tourisme, Site et articles sur blog de la Boulonnerie....

Notre site : laboulonneriedesartistes.fr

Notre blog : <http://lesboulons-d-art.over-blog.com> (abonnement à la newsletter)

En ANNEXE : Fiche de présentation de l'artiste

Mon dossier est complet :

- ✓ Fiche d'inscription
- ✓ Règlement
- ✓ Convention signée
- ✓ Fiche de présentation avec photo de l'artiste (annexe)
- ✓ Photo des œuvres



<p>Photo de l'artiste</p>  <p>A la place du logo</p>	<p>NOM DE L'ARTISTE</p>
---	-------------------------

Présentation l'artiste :

Sa technique :

Support :